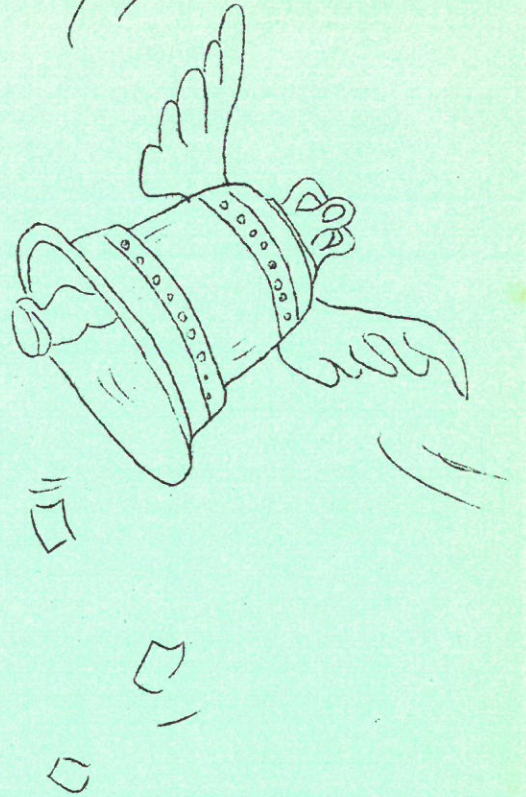


ENTRÉE-MOIS.

MARS 80

JITVEUJ'EJ'

P'INTUEJ'



I.- LA VIE DU VILLAGE.

Décès: Le 21 Février 1980 à Saint-Dié, est décédé Monsieur Georges BERRARD, 5, rue de Fagnoux. Il était né le 4 Août 1929. Nous présentons nos condoléances sincères à la famille en deuil.

II.- QUETES.

.. La quête organisée le 2 mars 1980 dans le cadre de la campagne en faveur des Paralysés et des Victimes Civiles a produit la somme de 98,60 F.

.. La quête du 16 mars en faveur de la campagne mondiale contre la faim a permis de recueillir la somme de 93 F (dont 17,47 F en provenance de l'urne déposée à la Boulangerie Muller).

Merci aux généreux donateurs et aux dévoué (e)s quêteurs et quêteuses.

III.- SPECIAL PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.)

A la demande du B.D.A.F.U. (Bureau Départemental d'Aménagement Foncier et d'Urbanisme), une réunion commune des Conseils Municipaux de Lachapelle et Thiaville a eu lieu le 19 Février à 20 h 30.

Le but de cette rencontre était de rechercher une harmonisation concernant l'occupation des sols de part et d'autre du chemin départemental n° 159 et du chemin communal du Pré de la Scie.

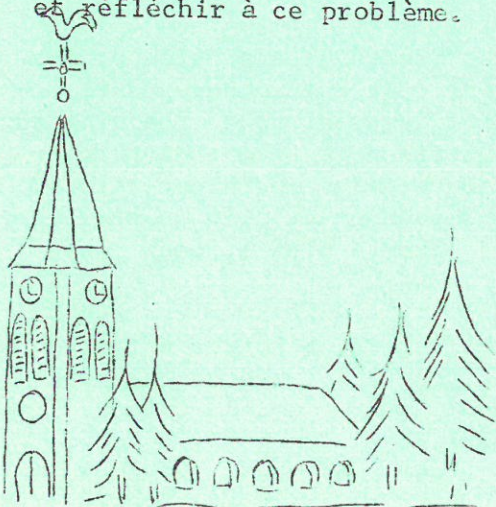
Aucune décision n'a été prise, les Conseillers de Lachapelle souhaitant se consulter et réfléchir à ce problème.

Une autre réunion aura donc lieu à une date qui sera fixée ultérieurement.

IV.- RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES METIERS.

Sont concernés: les chefs d'entreprise et les compagnons qui pourront, jusqu'au 31 mars, demander en Mairie leur inscription, leur radiation ou la rectification sur la liste électorale prévue à cet effet.

.../...



V.- VANDALISME.

Une fois encore, la clôture de l'école (côté rue) a été déprédée. De plus, mercredi 27 Février 1980 vers 20 h, une maison du lotissement de Bellevue a été prise pour cible et des cailloux de la grosseur d'un oeuf (et plus) ont été lancés sur la toiture, les façades, les volets, etc... Il est établi qu'il s'agit d'adolescents habitant Thiaville.

Il y a quelques semaines, une tombe au cimetière a été dépouillée de ses garnitures funéraires et des pots de fleurs...

Une fois encore, j'attire l'attention des parents sur leur responsabilité morale, civile et pécuniaire...

Pour les faits cités ci-dessus, la Gendarmerie enquête.

VI.- BOISEMENT.

Depuis 1966, le boisement est réglementé à Thiaville. Hormis " Le Saucy " et " les Grands Faings ", tout le territoire communal est soumis à cette réglementation qui impose d'obtenir une autorisation préalable.

Le périmètre de boisement soumis à autorisation fait l'objet d'une carte qui peut être consultée en Mairie. Les imprimés utiles sont à retirer également en Mairie.

Ces prescriptions qui font l'objet d'un arrêté préfectoral semblent perdues de vue. Elles demeurent cependant applicables et j'invite les intéressés à s'y conformer pour éviter tout ennui.

VII. CLOTURES.

Toute personne désirant édifier une clôture sur sa propriété en bordure d'une route départementale ou communale ou d'un terrain communal est tenue de se présenter en Mairie afin de retirer les imprimés utiles pour obtenir l'autorisation des Services de l'Equipement.

VIII.- CIRCULATION AUTOMOBILE.

Arrêté municipal en date du 15 Février 1980 (extraits).

.. " Les conducteurs circulant sur la route du Petit Paris (chemin rural n° 3)... }
.. Les conducteurs sortant du lotissement " Les Hayottes "... }
sont tenus de céder le passage aux usagers circulant sur la route RAON Ste-BARBE
(CD 159)

.. Les conducteurs circulant sur la route de BERTRICHAMPS (chemin rural n° 2)
dans le sens BERTRICHAMPS —> THIAVILLE sont tenus de laisser la priorité aux
conducteurs venant en sens inverse pour le franchissement du pont sur la Meurthe".

Cet arrêté municipal a reçu l'avis favorable de la Direction Départementale de l'Equipement et de la Gendarmerie. Il a été approuvé par Monsieur le Sous-Préfet.

Il entrera en application dès la pose des signaux correspondants.

IX.- NOTRE CADRE DE VIE QUOTIDIEN.

.. Caniveaux, trottoirs. Ils doivent être balayés souvent; les gravillons, papiers ou autres débris de toute nature pouvant être entraînés dans les égouts sont à enlever.

Je remercie les riverains de faire ce petit effort.

.. Fleurissement. Des efforts ont été enregistrés, des résultats obtenus, des récompenses sont attribuées par le jury communal. Tout cela est encourageant, certes... mais c'est encore insuffisant. En remplaçant les rosiers au Monument aux Morts, devant la Mairie, au rond point rue de la Libération, en plantant près de 20 arbres d'ornement en deux ans, en fleurissant à nouveau les fontaines, etc... la commune donne l'exemple. Elle ne peut tout faire cependant et elle compte sur vous, en particulier sur ceux qui jusqu'ici n'ont pas encore fleuri, pour agré-
menter notre cadre de vie quotidien.

D'avance merci de votre effort!

.. Numéro des maisons. Quelques uns n'ont pas été retirés. D'autres ont été livrés mais n'ont pas été posés. Merci d'y penser... pour les inconnus qui vous cherchent!

.../...

X.- LE BONHEUR GENEREUX.

A l'issue du mariage THOUVENIN - BECKERT le 15 mars 1980 à Lachapelle, la somme de 88 F a été recueillie en faveur de l'Association Familiale qui remercie sincèrement et présente ses vœux de bonheur aux jeunes époux et ses vives félicitations aux parents.

XI.- DONS.

Les dons suivants, anonymes, ont été enregistrés:

- 100 F en faveur du Foyer Rural,
- 100 F en faveur de l'Association Familiale.

Merci au(x) généreux donateur(s).

XII.- LE NOEL DES AUTRES.

L'urne déposée par la " Liberté de l'Est " à la boulangerie Muller a produit la somme de 184,25 F.

Merci aux généreux donateurs.

XIII.- NOUVELLES BREVES DE NOS VOISINS DE LACHAPELLE.

" LACHAPELLE - FLASH ", bulletin d'information de Lachapelle, avait été jusqu'ici imprimé par les soins de la Municipalité de Thiaville. Désormais, " LACHAPELLE-FLASH " est édité par la commune de Lachapelle par le procédé de la photocopie et, en raison de son coût, il ne sera plus distribué à Thiaville, compte tenu également du nombre important d'exemplaires qui seraient nécessaires. C'est dommage pour l'information des Thiavillois.

Cependant, afin de vous tenir informés, vous trouverez de temps à autre, à défaut d'un bulletin complet, des extraits sur les nouvelles les plus importantes concernant nos voisins.

A savoir, pour le dernier " LACHAPELLE - FLASH " paru en mars:

- démission de Monsieur MARTIN, Maire de Lachapelle, à partir du 1er avril 1980;
- élection pour son remplacement au Conseil Municipal le dimanche 23 mars et éventuellement le 30 mars en cas de 2ème tour;
- création d'une commission chargée d'étudier le fleurissement et l'embellissement de Lachapelle;
- augmentation des centimes fictifs de 50 010 à 60 010 pour bénéficier des subventions prévues et vote du budget primitif.

XIV.- RAPPEL DES PROCHAINES MANIFESTATIONS.

- .. 13 avril : repas des Anciens de Thiaville - Lachapelle organisé par l'Association Familiale, salle du Foyer Rural à Thiaville.
- .. 30 avril : bal du Muguet organisé par l'Association Familiale salle du Foyer Rural à Thiaville.
- .. 11 mai : repas des Anciens Combattants organisé par les A.C. de Thiaville - Lachapelle, salle du Foyer Rural à Thiaville.
- .. 18 mai : rallye pedestre à Lachapelle.

XV.- TRAVAUX EN COURS.

- .. Lotissement " Les Hayottes ". Les travaux commencés avec des conditions météorologiques difficiles voici un mois se poursuivent activement sous la conduite de Monsieur DRAPERI, Ingénieur-Conseil, et l'Entreprise ANTONINI, adjudicataire des travaux, termine l'assainissement alors que l'Entreprise FAVORY procède actuellement à la pose du réseau de distribution d'eau.
- .. Cimetière. L'Entreprise DEMANGE a procédé à la pose d'une canalisation avec regards le long du cimetière, afin d'y créer un parking. Par ailleurs, la construction dans la partie haute de l'ensemble ossuaire/chapelle dépositoir/abri/décharge se poursuit activement.
- .. PTT. Les travaux de mise en canalisation souterraine dans le centre du village des lignes PTT vont commencer incessamment. Ces travaux annoncés depuis deux ans, financés par les PTT, vont sans doute gêner quelque peu les riverains qui sont invités à la vigilance en raison des fouilles le long des trottoirs.

.../...

Par ailleurs, un abri préfabriqué sera installé par les PTT dans les semaines à venir à proximité du rond point rue de la Libération. Il abritera diverses installations techniques et contribuera à améliorer la desserte téléphonique de Thiaville.

XVI.- PERMIS DE CONSTRUIRE.

Le 19 mars 1980, Monsieur CALVIAC Daniel, rue d'Alsace à Thiaville/M, a déposé en Mairie un permis visant à obtenir l'autorisation de faire des travaux en vue de l'agrandissement de son immeuble.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

I.- ASSOCIATION FAMILIALE.

1) Repas des Anciens: Il aura lieu le dimanche 13 Avril, salle du Foyer Rural de Thiaville. Les invitations seront prochainement remises par des Responsables aux Aînés de Thiaville et de Lachapelle nés en 1910 et avant.

2) Bal du Muguet: Comme chaque année, sous le signe du muguet, il réunira tous ceux qui aiment danser et passer une agréable soirée pour un prix modique.

Dès à présent, retenez cette date!

3) Vente des cartes 1980: Elle vous sera proposée cette année au prix de 20 F. Il est rappelé qu'elle permet de bénéficier de tous les avantages matériels, juridiques et moraux de l'Association. En particulier:

- pour les jeunes: arbre de Noël et char de St-Nicolas, etc...
- pour les familles: ruche enfantine en juillet, soirées repas et bals, etc...
- pour les Aînés: repas des Anciens, adhésion au Club de l'Amitié, manifestations diverses, etc...

Par ailleurs, la représentation et la défense des intérêts des familles est assurée via le canal de la Fédération Départementale ou Nationale auprès des Pouvoirs Publics. De plus, d'une façon générale, les problèmes d'assurance sont pris en charge.

Nous vous remercions du bon accueil que vous réserverez aux responsables qui vous proposeront prochainement la carte 1980.

D'avance, merci.

4) Congrès départemental: Le congrès départemental de la Famille Rurale de Meurthe-et-Moselle aura lieu le dimanche 20 Avril 1980 à Bertrichamps, salle de la M.J.C. Au cours de cette journée, la place de l'Association Familiale dans la société actuelle, avec ses motivations et ses buts, sera traitée. " Une Association Familiale pour qui? pour faire quoi? " Diverses personnalités parisiennes et meurthe-et-moselanes participeront à cette grande manifestation.

L'inscription à ce congrès est fixée à 30 F, comprenant le repas de midi (avec boisson). Une garderie pour enfants sera organisée. A noter qu'une majorité des congressistes prendra son repas salle du Foyer Rural de Thiaville.

Se faire inscrire d'urgence chez Madame Christiane CHAXEL (le soir de préférence), lotissement de Bellevue.

5) Ruche enfantine: Les parents titulaires de bons de vacances que la Caisse d'Allocations Familiales leur a fait parvenir sont instamment priés de conserver ceux-ci précieusement. Ils devront, en effet, être remis lors de la ruche enfantine aux responsables de l'Association Familiale.

C . C .

6) Club de l'Amitié:

- Voyage du 3ème Age: Les membres du Comité, auxquels s'étaient joints les Présidents des Foyers Ruraux de Lachapelle et de Thiaville, ont, après avoir pris connaissance des propositions faites par la Maison " LAUNOY- TOURISMES " de Rambervillers, décidé ce qui suit:

1.- itinéraire: Gérardmer, La Bresse, Le Thillot, Mulhouse (visite du Musée SNCF) et retour par le col du Bonhomme;

2.- date du voyage: fixée au jeudi 26 juin prochain;

3.- les ordres de détails concernant les heures de départ, de retour ainsi que l'organisation des repas seront communiqués en temps utile.

.../...

- Rectificatif à l'annonce faite sur " ENTRE - NOUS " de Février: Les réunions du Club fixées aux mercredis 30 Avril et 14 Mai sont annulées.

- Voyage à destination de Nancy: A l'initiative de Monsieur Yves CUNY, Conseiller Général, que nous remercions, une sortie à destination de Nancy est prévue, avec Fontenoy-la-Joûte. Au programme: visite du Conseil Général et du Musée Lorrain, réception par Monsieur le Conseiller Général.

Seul le car sera à régler. Les personnes du 3ème âge qui sont intéressées peuvent demander les renseignements utiles aux responsables du Club de l'Amitié.

A . B .

II.- FOYER RURAL.

1) Gymnastique féminine:

- Madame Michèle IZARD a subi avec succès les épreuves du 1er degré de culture physique et de yoga;

- Mademoiselle Isabelle FRANCHOIS s'est vue décernée la breloque d'assiduité à l'issue de 30 séances de gymnastique suivies avec attention et régularité. Toutes nos félicitations.

2) Tapis de sol (moquette): Pour le tapis acheté à notre intention et qui apporte confort, agrément et utilité, le groupe adresse tous ses remerciements au Foyer Rural.

J . S .

III.- LE COIN DES ECOLIERS.

La fileuse d'or.

Il était une fois un roi qui aimait l'or. Or un jour un paysan pour se vanter, dit au roi que sa fille arrivait à filer de la paille et du foin en or. Le roi dit: " amène-moi ta fille demain, on verra ce qu'elle sait faire ". Le lendemain, le paysan amène sa fille et la présente au roi qui dit: " si tu ne files pas cette paille en or pour demain matin, je punirai ton père pour son mensonge ", et le roi la fit enfermer dans une salle remplie de paille. La pauvre fille ne savait pas par où elle allait commencer quand surgit un lutin qui lui dit: " donne-moi ton collier et je filerai cette paille en or ". Le lendemain, quand le roi vint, il fut très content. La pauvre fille fut enfermée dans une salle encore plus grande. Elle ne savait comment s'y prendre pour commencer, alors le lutin apparut et lui dit: " donne-moi ta bague et je filerai ce foin en or ". Quand le roi vint, il fut très content et il dit: " si tu files cette paille en or, tu m'épouseras ".

Quand elle fut enfermée, le lutin apparut; elle dit: " je n'ai plus rien à te donner " - " je transformerai quand même cette paille en or si, quand tu seras mariée, tu me donnes ton premier enfant ", et il transforma la paille en or. Quand le roi vit l'or, il épousa la jeune fille.

L'année suivante, un bel enfant naquit. Un jour où la reine se promenait dans le jardin avec son enfant, le lutin surgit et dit: " donne-moi ton enfant, tu me l'as promis ". La reine se mit à pleurer. " Je te donne si tu veux tout l'or du château, mais laisse-moi mon enfant ". - " Alors donne mon nom à ton enfant, tu l'appelleras " lutin d'or ". Le lutin partit, la reine n'entendit plus jamais parler de lui.

Michèle, CM 2.

En face de l'école, il y a une maison avec des cigognes peintes sur la façade. Ça me rappelle le Tyrol. Les maisons sont souvent décorées. Le dimanche, les hommes mettent des culottes en peau avec des bretelles décorées d'édelweiss. Maman m'en a acheté une dans une boutique où on vendait aussi des peaux d'animaux: des peaux de chèvres, des peaux de vaches. Un jour, on s'est promené dans la montagne. On s'est arrêté dans un chalet pour boire. On est vite redescendu parce qu'il commençait à faire frais.

Audrey, 6 ans.

Les fleurs.

Ce matin le facteur a apporté un catalogue de fleurs et nous avons regardé et choisi pour que papa fasse une commande. Nous aurons une belle maison bien fleurie avec des glaïeuls, des bégonias et des dahlias? Nous en mettrons sur le balcon, dans des jardinières et aussi sur les fenêtres des chambres. Alexis, CE 1.

